

<http://www.snetap-fsu.fr/Retablir-les-Verites-de-Lapalisse.html>



# Rétablir les Vérités de Lapalisse

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mai 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le Conseil Régional et la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt viennent d'annoncer la fermeture du Lycée Agricole Public de Lapalisse sous des prétextes fallacieux.**

**Comment faire pour « fermer » des services publics qui fonctionnent très bien ?**

## **Démonstration :**

**Si vous souhaitez fermer des services publics dans le cadre des politiques d'austerité et de décentralisation suivez le procédé suivant qui est toujours le même :**

- Commencez par affaiblir l'établissement pour pouvoir dire qu'il fonctionne mal.
- Ensuite proposez la fusion avec un autre établissement puis la fermeture.

**C'est ainsi que s'est réalisée la fermeture du Lycée Agricole Public du Puy en Velay.**

Pour le Lycée Professionnel Agricole de Lapalisse la démarche a été la suivante :

- **La fermeture de nombreuses classes a affaibli l'établissement.**

Depuis 2005, 5 classes et de nombreux emplois ont été supprimés et en particulier les formations « production agricole ».

**De ce fait l'atelier technique de l'exploitation agricole n'a « plus lieu d'exister » puisqu'il n'a plus de rôle pédagogique, et donc n'est plus rattaché au site de Lapalisse.**

Le cheptel a été vendu. Ensuite, il s'agit de culpabiliser les personnels, en leur disant, que ce sont eux qui sont responsables de cet affaiblissement, et l'Administration leur demande de travailler sur des projets et des projets....

## **Que faire d'autre que des formations agricoles dans un établissement agricole public ?**

Par exemple, on leur a demandé, en 2008 de travailler, entre autres sur « la filière équine ». Alors, les personnels ont travaillé, travaillé, travaillé, mais leur travail n'est jamais pris en compte. Le DRAF nous dit seulement en juin 2011 que la décision de fermeture a été prise en 2008. C'est inacceptable.

**La fusion**, imposée à force de mensonges, avec le Lycée Agricole Public de Neuvy en 2008- 2009 et la création de

l'[EPL](#) du Bourbonnais ont été présentées comme un moyen de stabiliser la situation du Lycée Lapalisse en l'inscrivant dans un projet global qui **devait lui permettre d'obtenir plus facilement des ouvertures de classe.**

**Il devait offrir à terme un parcours de formation complet et cohérent dans la filière Services allant du [CAPA](#) au [BTSA](#).**

Or aucune de ces promesses n'a été tenue et une classe de CAPA SMR (Service en milieu rural) a même été ouverte, à la rentrée 2011 dans l'établissement privé du Mayet de Montagne.

De plus, un chantage s'est exercé sur les personnels du [LEGTA](#) de Neuvy qui se sont mobilisés contre la fusion lors du premier Conseil d'Administration en 2008. Le Conseil Régional a menacé de ne pas réaliser la deuxième tranche des travaux prévus si les personnels n'acceptent pas la fusion.

De ce fait, **la carte des formations offertes à Lapalisse s'est réduite. Le lycée pouvait ainsi être montré du doigt et considéré comme sous exploité.**

**En novembre 2010, pour justifier la fermeture, sont avancés des arguments de non-conformité des bâtiments, des arguments pédagogiques, et le fait que les résultats aux examens et l'insertion professionnelle seraient mauvais.**

Le Conseil régional, qui se basait sur aucune expertise, avançait la somme de 6 millions d'euros pour mettre aux normes les bâtiments. **Tous ces arguments ont été repoussés, la Commission hygiène et sécurité a déclaré le bâtiment conforme**, ce qui semble logique puisque le Conseil Régional a investi 4 millions d'euros entre 2003 et 2008 pour rénover ce lycée et **les taux de réussite aux examens et l'insertion professionnelle sont excellents.**

Suite à cette annonce brutale, en novembre 2010, les personnels, les élèves, la population, les élus se sont mobilisés et en 2011 le gouvernement a décidé de ne pas fermer cet établissement.

La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche ([DGER](#)) a alors commandé pour le 31 décembre 2011 une étude proposant des hypothèses de maintien du site de Lapalisse.

Depuis janvier 2011, les acteurs du territoire et les personnels se sont mobilisés afin de répondre à la demande de la DGER.

Le Conseil Général, en relation avec la Mairie de Lapalisse a engagé de l'argent public pour réaliser une étude sur l'avenir de l'exploitation agricole du site de Lapalisse, une autre sur les besoins du département en emplois de Service à la Personne.

Cette étude révèle un énorme besoin dans ce domaine.

Les personnels de Lapalisse ont travaillé sur les évolutions de structures pédagogiques, le directeur adjoint sur l'apprentissage et la formation continue en relation avec l'exploitation, et le tourisme.

Un COTEF a été réuni en septembre 2011, à l'initiative de Monsieur Mallot, Conseiller Régional et président du Conseil d'Administration de l'EPL du Bourbonnais.

Les conclusions de ce COTEF n'ont pas pour objectif d'apporter des éléments de réflexion pour le maintien du site de Lapalisse mais de justifier sa fermeture.

Le compte-rendu officiel du COTEF n'est pas en total conformité avec les débats. En effet contrairement à ce qui est précisé dans ses conclusions les demandes en formations « service » ne sont pas satisfaites.

**A cette date, 240 élèves demandent à intégrer les formations « service » sur le bassin de Vichy alors qu'il n'y a que 115 places dispon**

**ibles.** La [DRAAF](#) confirme, le 29 mars 2013 dans un communiqué de presse que le seul projet retenu depuis 2 ans a été la fermeture du site de Lapalisse et que leur travail n'a consisté qu'à préparer cette fermeture.

**Donc, à aucun moment, les études réalisées n'ont été prises en compte par le chef d'établissement et la DRAAF dans le projet de l'EPL du Bourbonnais.**

De ce fait, ils n'ont porté que la seule hypothèse de fermeture du Lycée de Lapalisse suivant la volonté du Président du Conseil Régional qui a précisé devant les représentants de la [FSU](#) en mars 2012 lors d'une audience : « Lapalisse ! Je ne veux plus en entendre parler, c'est la droite qui l'a maintenu, c'est la gauche qui le fermera ».

A plusieurs reprises, les personnels avec leur syndicat, les élus ont demandé que le travail demandé et réalisé soit pris en compte par le Ministère de l'Agriculture mais ils n'ont jamais été entendus.

Aucun élément concernant la possibilité du maintien du site n'a été étudié. Dans le même temps aucune instance de préparation de la rentrée 2013 (CTREA, CREA, [CAP](#) des personnels) n'a évoqué la fermeture de cet établissement et ses conséquences.

**Aucun des arguments pour proposer la fermeture ne se justifie.** La DRAAF et le Conseil Régional ont donc refusé de débattre.

Il n'y a eu aucune possibilité pour les élus, pour les personnels, pour les parents de confronter les différents arguments.

L'annonce de la fermeture le 21 mars 2013 est donc bien un véritable coup de force.

**Il n'y a pas à Neuvy les équipements nécessaires pour accueillir les élèves des formations « service », « le plateau technique nécessaire ne sera pas opérationnel à la rentrée 2013 »** a précisé le proviseur de l'EPL aux parents d'élèves le samedi 23 mars à Lapalisse.

Nous doutons d'ailleurs qu'il soit construit un jour, car cela nécessiterait encore de lourds investissements sur le site de Neuvy. S'il était réellement prévu, pourquoi proposer l'ouverture du bac pro « service » par apprentissage en partenariat avec le Lycée privé du Mayet de Montagne ?

Dans la Haute-Loire, les formations « service » ont été transférées du Puy-en-Velay au LEGTA d'Yssingaux il y a 5 ans, et le plateau technique pour ces formations reste une « Arlésienne » .

**Aujourd'hui, élèves, parents d'élèves, personnels et élus refusent la fermeture du Lycée de Lapalisse, outil d'insertion sociale et professionnelle et maillon essentiel du service public dans ce territoire.**

Ils n'acceptent pas ces méthodes qui utilisent le mensonge, où l'argumentation objective n'a plus sa place ; méthodes qui ne relèvent pas d'un fonctionnement démocratique, et qui ne sont pas dignes d'un État Républicain laïc et social.

Pour le Comité de défense du Lycée Agricole Public de Lapalisse  
Le Bureau régional SNETAP-FSU Auvergne  
Maryse Chabrilat  
Françoise Dureau